

Extrait des 33 questions que pose le professeur Perronne dans son livre

QUESTION 1

Comment les médias vous ont-ils traité ?

Depuis le début de la crise, j'ai été la cible de toutes les attaques. J'en ai pris plein la gueule, pour le dire poliment. Ce qu'on me reproche ? D'avoir dit tout haut ce que nombreux pensent tout bas. D'avoir dénoncé les mensonges du gouvernement, des politiques, des laboratoires, des médecins. Sans jamais avoir changé de discours. Et de l'avoir fait au vu et au su de tous, sur les plateaux de télévision et dans les journaux.

Depuis ma première intervention en mars 2020 à propos du Covid jusqu'à aujourd'hui, j'ai été affublé de surnoms plus ou moins aimables de la part des journalistes – si on peut les appeler ainsi pour certains –, quand ces derniers ne m'ont pas purement et simplement insulté : « charlatan », « fou », « complotiste ». Morceaux choisis.

Le Point a titré, le 11 novembre 2020 : « Les ravages de M. Perronne. Un professeur de médecine, toujours en exercice, a inspiré un film complotiste et enrôlé dans sa croisade des idiots utiles. Pathétique ! » Pour Le Monde, dans un article datant du 18 novembre 2020, j'ai été le « médecin référent des complotistes », selon le titre du journal. La Voix du Nord m'a aussi fait l'honneur de me traiter, le 17 décembre 2020, de « star des complotistes ». L'Express, le 1er avril 2021, m'a qualifié de « chef des théories alternatives ». Pour Paris Match, enfin, ce même 1er avril 2021, je suis un « professeur à la dérive » ou encore « l'une des blouses blanches les plus en vue dans la sphère complotiste ».

Je ne citerai que ces médias, j'ai trop d'autres choses à vous dire dans ce livre pour m'appesantir davantage. D'autant que d'autres organes de presse ont, tout en restant parfois fort critiques, continués à faire loyalement leur métier d'informer : ce fut notamment le cas du groupe Le Figaro mais aussi par exemple celui du quotidien Ouest-France, et de bien d'autres.

C'est un honneur, de toute façon, pour moi, d'être dénigré, harcelé même parfois, parce que j'ai pu, grâce à ces « règlements de comptes », croiser des gens que je n'aurais jamais rencontrés sans cette crise et qui m'ont tous soutenu jusqu'à aujourd'hui.

Je ne pourrais lister les médecins m'ayant apporté leur soutien sans monopoliser la parole pour les cinq années à venir ! Et il me faudrait ajouter encore cinq années pour dénombrer les Français bouleversants rencontrés lors de manifestations, marches ou encore réunions. Les accusations et même les insultes dont j'ai fait l'objet m'ont permis de côtoyer des milliers de résistants.

Alors oui, je l'affirme dans ce livre : je ne regrette rien de ce que j'ai déclaré ou fait depuis le début du Covid, et comme on dit, si c'était à refaire, je recommencerais à l'identique. À une exception près. J'irais bien moi aussi, s'il y avait à l'avenir une nouvelle crise sanitaire, manger dans un restaurant clandestin, comme certains journalistes qui m'avaient accablé en leur temps de leurs leçons de morale !

QUESTION 2

Qu'avez-vous fait pour mériter ça ?

Comme chaque personnel soignant, qu'il soit en poste dans un Ehpad de province ou chef de service d'un grand hôpital parisien – ce qui était mon cas au début de la crise du Covid –, j'ai voulu y croire. J'ai attendu chaque intervention des deux ministres de la Santé successifs, Agnès Buzyn et Olivier Véran, du directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, des représentants du Conseil scientifique, le professeur Delfraissy en tête, avec impatience et espoir. Persuadé que, cette fois, ce serait « la bonne ». Que serait annoncée la distribution de masques et de matériel de protection pour les soignants, et que les malades seraient isolés le temps de les traiter le plus rapidement possible. J'ai cru Agnès Buzyn, alors ministre de la Santé, quand elle a déclaré que l'épidémie, comme le

nuage de Tchernobyl, s'arrêterait à la frontière. J'ai attendu pendant quarante-quatre jours, jusqu'au 23 février, les décisions énergiques d'Olivier Véran, nouveau ministre de la Santé, à l'époque. Un jour, j'ai jeté ma charlotte, mes gants et mon masque avant de quitter l'hôpital de Garches, ignorant que le lendemain je serais probablement amené à les rechercher au fond de la poubelle.

J'ai aidé de mon mieux des équipes au bord de la rupture, effarées, sidérées que rien ne se passe. Ou plutôt de voir que ce qui se passait allait à l'encontre du bon sens.

J'ai attendu, attendu, mais rien n'est jamais venu. Pire : le gouvernement nous a menti. Sur tout. Je ne reviendrai pas sur les mensonges d'État dont le gouvernement s'est rendu coupable, ils ont tous éclaté au grand jour aujourd'hui : les masques, les tests, les vaccins, le confinement... Alors j'ai pris les choses en mains. Avec quelques collègues médecins, nous avons demandé des explications à la télévision, à la radio, dans les journaux. Nous ne pouvions nous résoudre à voir le nombre de morts augmenter chaque jour.

Mais en France, aujourd'hui, on ne critique pas le Système impunément. Au pays des droits de l'homme et de la liberté d'expression, on ne s'oppose pas aux décisions absurdes de nos dirigeants. Dans notre démocratie, on ne remet pas en question les prises de position des spécialistes, et encore moins de ses collègues – et parfois amis – médecins. Surtout si on apporte des preuves de ce qu'on dit.

Si on a le courage de parler, en France, aujourd'hui, on vous discrédite. On vous insulte. On vous empêche de travailler. On vous retire ce que vous avez mis des années à construire. J'ai eu très peu affaire à la justice de ce pays : comme j'ai les preuves de ce que j'affirme, très peu de personnes citées dans mes deux précédents livres ont intenté de procédures. En revanche, Martin Hirsch, directeur de l'AP-HP à l'époque, a annoncé publiquement « avoir mis fin » à mes fonctions de chef de service des maladies infectieuses de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches le 17 décembre 2020. Notamment pour avoir dit ce que tout un chacun pouvait lire sur le site de la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie) des professionnels, proposition abandonnée depuis. Comme il avait déposé plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins, j'avais reçu une demande d'explications du Conseil national avant une éventuelle comparution devant la chambre disciplinaire régionale de l'Ordre, qui finalement a eu lieu en septembre 2022.

Martin Hirsch et le professeur Bruno Riou, président de la Conférence des doyens de santé d'Île-de-France, ont argumenté leur décision de m'enlever ma chefferie de service ou celle de m'interdire de continuer à encadrer des étudiants en mettant en cause ma légitimité. Ils se sont appuyés sur une dénonciation calomnieuse qui s'est révélée totalement fautive, constats d'huissier à l'appui.

Bizarrement, mes plaintes auprès du tribunal pénal sont restées sans suite ! Quoi qu'il en soit, je pense, j'espère avoir montré au cours de mon audition par le Conseil de l'Ordre l'inanité des accusations portées contre moi par un jeune collègue très procédurier. Des collègues, qui étaient mes amis, ne souhaitant pas être en porte-à-faux avec les autorités sur la gestion calamiteuse du Covid-19, m'ont par ailleurs démis, dans des conditions très contestables, de mes fonctions de président du conseil scientifique de la FFMVT (Fédération française contre les maladies vectorielles à tiques – dont la maladie de Lyme) et vice-président de cette fédération que j'avais moi-même cofondée. Cette décision arbitraire a suscité la colère des malades atteints de maladie de Lyme chronique et l'indignation des médecins qui osent soigner ces malades, rejetés par les autorités et les institutions médicales.

Martin Hirsch, qui a, lui, un large accès aux médias, a dit, pour justifier mon éviction, que mes propos étaient « indignes de la profession » que j'exerçais. Qui est indigne dans l'histoire ? Qui fait honte à sa profession, à sa fonction ? Moi, qui m'appuie sur des faits avérés pour dénoncer des mensonges, ou nos dirigeants, qui eux prennent les décisions ? De qui se moque-t-on ?

Je ne suis bien sûr pas le seul médecin, en France et dans le monde, à m'être indigné publiquement. Je ne suis pas le seul citoyen à avoir voulu qu'on me dise la vérité, à m'être rebellé. On nous a tous traités de dingues, de « complotistes ». Ai-je pour autant jamais regretté aucune de mes paroles ? Non ! « Est-ce que le jeu en valait la chandelle ? », me demandent parfois les gens. La réponse est toujours la même : Oui. « Est-ce que la colère a disparu ? » : Non ! Près de trois ans après le début de ce fiasco, ma colère, mon dégoût restent entiers.

QUESTION 4

Le Conseil scientifique et moi : pourquoi tant d'acrimonie ?

Après trois ans de crise sanitaire, qu'ai-je à dire sur le Conseil scientifique et son président, Jean-François Delfraissy ? Je ne regrette aucun de mes propos à leur sujet ; j'assume chaque parole prononcée jusqu'à aujourd'hui concernant l'existence d'un Conseil totalement déconnecté de la réalité, son inadaptation chronique à réagir à des situations d'urgence, la nomination de ses membres, les décisions qu'ils ont prises et les erreurs qu'ils ont commises.

Mais j'admets qu'avec le temps leurs positions et les miennes ne sont plus si diamétralement opposées. Surtout celles de son très médiatisé président, que j'ai connu interne en médecine en 1978 et avec lequel j'entretiens des relations somme toute cordiales. Quel que soit le média où il était invité, il n'a longtemps rien annoncé de concret. Ses interventions, très alarmistes, inquiétaient inutilement les Français massés devant leur écran de télévision (ou de smartphone). Il a été un des artisans du premier confinement et avait l'oreille attentive d'Emmanuel Macron. Jusqu'en janvier 2021, où le président, fidèle à son habitude de trancher seul, décide alors de se passer de l'avis du Conseil scientifique et refuse le nouveau confinement que préconisent ses membres.

Depuis, Jean-François Delfraissy, régulièrement désavoué, et sûrement lassé de devoir donner un avis que personne ne suit plus désormais, a un peu disparu des plateaux de télévision. Pourtant, il renonce parfois au « politiquement correct » en vigueur. Le 22 juillet 2021, il lâche devant le Sénat : **« Ces vaccins ne protègent pas totalement contre la transmission, c'est un concept différent du vaccin que vous connaissez [...]. Est-ce qu'il y a des effets secondaires des vaccins ? Réponse oui ! [...] Est-ce qu'on a une vision de long terme des vaccins ARN ? Non ! »** Invité de France Inter, le 17 novembre 2021, il réitère : **« On s'est aperçu que ces vaccins protégeaient finalement assez peu ou mal contre l'infection et la transmission. Alors je sais que c'est difficile à comprendre pour le public, c'est difficile à comprendre pour les médecins. C'est parce que d'habitude un vaccin protège. »**

Aveu d'impuissance ou prise de conscience ? Ses prises de position récentes me montrent que nous ne sommes plus si loin l'un de l'autre.

Le 15 mars 2022, sur une vidéo devenue virale, on entend Jean-François, en grande discussion avec un étudiant après une conférence à Sciences Po Lille, « désavouer la vaccination pour la population générale ». Mon collègue dit sans détour à propos de la politique gouvernementale : « [...] C'est une vraie question, que je n'ai pas totalement résolue dans ma tête. Pourquoi vacciner une population jeune, qui a nettement moins [de risque] de développer une forme sévère ou des formes graves ? Alors on l'a fait, à la fois parce qu'il y a un risque qui existe quand même, qui n'est pas nul, et parce qu'il y avait également une vision de protection contre l'infection. Sauf qu'en effet, et je suis le premier à vous l'avoir dit, ces vaccins protègent modérément contre l'infection. On ne peut pas dire qu'ils ne protègent pas : ils protègent modérément. Donc, du coup, plus on va vers la tranche d'âge des plus jeunes, plus – en effet – le bénéfice individuel est difficile à mettre en évidence. » Enfin une parole sensée, qui ne peut que me réjouir : je n'ai en effet jamais dit – ou écrit

– autre chose !

De même, lors d'une interview donnée sur RTL le 30 juin 2022, interrogé sur la septième vague du Covid en cours en France, Jean-François affirme en substance que la France et en premier lieu ses hôpitaux vont faire face sans difficulté si les plus de 60 ans font leur dose de rappel. Il ajoute que la vaccination du reste de la population n'est pas, à ce stade, recommandée, que le port du masque l'est lui, en revanche, dans les espaces clos, mais non obligatoire, et que, pour le bien de notre démocratie, il faut que la loi d'urgence sanitaire prenne fin le 31 juillet 2022 comme prévu. Que de douces paroles à mes oreilles ! Quelle joie d'entendre ce médecin de renom pour qui j'avais beaucoup d'estime revenir à des positions non seulement proches des miennes mais de bon sens et donc utiles à la population !

J'ai beaucoup critiqué le Conseil scientifique, mais je dois avouer qu'aujourd'hui, si les prises de parole de son successeur sont de cet ordre, il aura désormais mon total soutien.

J'ai été épaté d'entendre Jean-François Delfraissy, en juillet 2022, lors de la dissolution du Conseil scientifique, reconnaître les défaillances de certains vaccins, l'échec des mesures prises, et le fait qu'on n'aurait pas dû restreindre les libertés mais tenir plus compte de l'avis de la population

QUESTION 5

Ont-ils fait mieux ailleurs (ou pas !) ?

Trois ans bientôt que le Covid a fait basculer la planète dans un scénario digne des plus anxiogènes blockbusters d'anticipation – ou des plus gros nanars de la création, chacun son point de vue. La gestion par le gouvernement français de cette crise sans précédent est un exemple de ce qu'il ne fallait surtout pas faire, un fiasco généralisé dans tous les domaines. Bref, une honte.

J'entends déjà ceux qui me rétorquent : « OK, mais ailleurs, c'est pire ! » Un organisme indépendant australien, l'Institut Lowy, a évalué une centaine de pays sur six critères, dont les dispositifs de dépistage, les cas confirmés de coronavirus et le nombre de décès. L'index paru le 21 janvier 2021, soit un an après le début de l'infection planétaire, montre que la Nouvelle-Zélande assure. Nombre de cas actifs : 76. Nombre de décès Covid : 25. Sur une population d'un peu plus de 5 millions d'habitants. Le pouvoir néo-zélandais a été très bon en mettant en place, dès le début de la maladie, des contrôles aux frontières et l'isolement des gens infectés. Bonne politique – et peut-être aussi bons gènes –, le pays déplore à ce jour 231 décès. La France ? Presque 142 000.

Je vous épargne la liste dans l'ordre des pays qui ont mieux géré le Covid que nous, d'une part parce qu'elle est très longue, et, d'autre part, parce que vous vous sentiriez, comme moi quand j'ai lu le classement, trop humiliés. Parmi les États qui ont été meilleurs que nous, on trouve notamment le Bangladesh, le Kazakhstan. C'est tout ? Non, il y a aussi le Népal, le Sri Lanka, le Botswana, l'Ouzbékistan, et le Suriname ! Le dernier – et bon dernier – est le Brésil, dont le président, Jair Bolsonaro, a été inconscient, en pleine épidémie, au point de refuser de prendre des mesures sérieuses contre la pandémie afin de protéger l'économie nationale. Nombre de morts Covid au Brésil : 600 000.

Il faut descendre à la soixante-dix-huitième place sur les quatre-vingt-treize pays étudiés par l'Institut Lowy pour trouver la France. Une honte, je vous dis.

QUESTION 6

Pourquoi l'OMS a-t-elle été en dessous de tout ?

Depuis le début de la pandémie, l'Organisation mondiale de la Santé, celle qui chapeaute les

décisions planétaires en matière de santé, à laquelle tous les États sont censés se référer avant de prendre la moindre décision en période de crise sanitaire, n'a cessé de s'agiter, de publier des communiqués. Mais avec quels résultats ? À quoi a servi l'OMS dans la crise du Covid ? Réponse : à rien ! Contrairement à ce qu'elle veut faire croire sur son site Internet, où elle détaille, comme pour s'en convaincre elle-même, ses actions. C'est un étrange bilan en forme d'autopromotion :

– 134 points presse tenus par le directeur général et le directeur exécutif du Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire, et 41 présentations et séances d'information des États membres ;

– La mise en place de réseaux d'experts internationaux pour traiter divers thèmes, notamment la prise en charge clinique, les analyses de laboratoire et la virologie, la lutte anti-infectieuse, la modélisation mathématique, la séro-épidémiologie (l'évaluation du nombre de personnes ayant été exposées à un micro-organisme, ou à un vaccin, et qui développent des anticorps), et la recherche-développement en produits de diagnostic, thérapies et vaccins. Ultime précision : « Ces réseaux se sont réunis fréquemment par téléconférence à partir de début janvier 2020. Ils regroupent des milliers de scientifiques et de professionnels de la santé et de la santé publique du monde entier. » Trop forte, l'OMS !

– La création d'un « Groupe consultatif stratégique et technique sur les risques infectieux (STAG-IH) », qui s'est réuni 57 fois depuis le début de la fin du Covid : « Le STAG-IH fournit au Programme OMS de gestion des situations d'urgence sanitaire des analyses et des conseils indépendants sur les risques infectieux susceptibles de constituer une menace pour la sécurité sanitaire mondiale. » Bluffant, non ?

Impressionné par la mission de ce « Groupe consultatif stratégique et technique », je me suis mis en quête de leurs rapports. Ils tombent des mains. **On n'enfonçait plus des portes ouvertes, on prend les gens pour des demeurés.** « Le Covid-19 et d'autres événements mondiaux récents (notamment le SRAS en 2003, la grippe aviaire en 2006, la grippe H1N1 en 2009 et le MERS, coronavirus du dromadaire en Arabie, en 2012) ont alerté le monde sur la menace que représentent les virus respiratoires. [...] Malgré leur diversité, ces virus ont probablement des répercussions communes sur la santé publique, ce qui offre une possibilité d'élaborer des politiques et des plans d'intervention communs. » « Probablement » ? L'OMS au mieux de sa forme !

Ce mystérieux « Groupe » fait aussi un certain nombre de propositions pour sortir de l'épidémie : « [...] privilégier une approche transversale axée sur les syndromes plutôt que sur les agents pathogènes [...] l'importance de la lutte anti-infectieuse [...], cette intervention étant gravement négligée. » Comment une organisation de renommée mondiale, réunissant les plus grands experts, censée donner la direction à suivre au monde alors qu'une pandémie menace, peut-elle balancer des banalités aussi inutiles ?

En d'autres termes, à quoi toutes ces réunions, ces discussions, ces experts et autres spécialistes censés nous éclairer sur la route à suivre ont-ils servi ? À pas grand-chose ! Non seulement l'OMS a mis un temps infini à alerter le monde qu'une vague épidémique allait déferler, à cause d'une succession de ratés qui font froid dans le dos, mais, une fois qu'elle a pris la mesure des dangers et rendu des recommandations – le fondement même de son existence –, les pays qui les ont suivies tiennent sur les doigts d'une demi-main.

L'OMS – c'est elle qui le dit sur son site – a appris l'existence du Covid... presque par hasard, sur Internet, le 31 décembre 2019. Le bureau chinois de l'organisation explique avoir « pris connaissance d'une information présentée sur le site web de la commission sanitaire municipale de Wuhan faisant état de cas de "pneumonie virale" à Wuhan ». La machine administrative se met ensuite en route : le bureau informé met au courant un deuxième bureau, celui du Pacifique

occidental, qui informe un troisième bureau. Ça fait donc trois bureaux de l'OMS avertis d'un cas suspect de pneumonie.

C'est là que la belle mécanique s'enlise : l'office central appelle-t-il les autres pays du monde pour les en informer ? Non ! C'est même tout l'inverse qui se produit : l'OMS croule sous les appels inquiets des différentes nations, qui ont appris, on ignore comment, l'existence de cette maladie. Durant la première semaine de janvier de l'année 2020, l'OMS continue de brasser de l'air : elle prévient d'autres bureaux, crée des groupes de réflexion censés mettre en place des stratégies rapides en cas d'épidémie mondiale, active ceux qui existent – comme l'équipe d'appui à la gestion des incidents, l'IMST, afin d'orienter la Chine sur la marche à suivre –, demande des informations complémentaires à la Chine pour étayer ses décisions. Mais, sur le fond... rien.

Ce qu'il sort de cette débauche d'énergie : une lettre de soutien à la République populaire, sans que soit avancée aucune idée sur ce qu'il faut faire, et un tweet – vous avez bien lu – dans lequel l'OMS fait part au monde de l'existence d'un groupe de cas de pneumonie – sans issue mortelle – à Wuhan, en précisant que des enquêtes sont en cours pour en déterminer la cause.

Il faut attendre le 5 janvier pour que l'Organisation se réveille et fournisse enfin des informations détaillées sur le groupe de cas chinois via le système d'information sur les événements, accessible à tous les États membres. Et un premier conseil : « prendre des précautions pour réduire le risque d'infections respiratoires aiguës ». Gag ? Il aura fallu une semaine à la plus importante organisation de santé mondiale pour expliquer aux nations, dont la moitié sont alors en hiver, de faire attention aux virus !

C'est le 10 janvier, soit cinq jours plus tard, après avoir enchaîné les téléconférences avec les réseaux d'experts mondiaux, réuni des organismes dans tous les sens, qu'est lâché le mot « coronavirus ».

Le directeur général de l'OMS s'entretient avec le chef de la Commission nationale de la santé chinois et le directeur du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies, puis, quelques heures plus tard, l'OMS se réveille et publie ses recommandations :

- Triage, identification et confinement des malades dans les hôpitaux ;
- Hygiène des mains et port du masque, toujours dans les hôpitaux ;
- Patients infectés dans des chambres individuelles et tenue d'un registre sur les visites ;
- Formation du personnel en charge des patients Covid ;
- Ventilation maximale dans les établissements de santé, sachant que la moitié du globe est en hiver, et désinfections régulières des lieux.

Mais le 11 janvier 2020, le virus devient mortel : la Chine annonce son premier mort du Covid. Et il s'étend au reste du monde, avec un premier cas en Thaïlande. L'OMS prend ses responsabilités et demande au monde de faire des tests PCR à la pelle. Pour immédiatement se tourner en ridicule en déclarant que « les dernières informations reçues et l'analyse de l'OMS tendent à démontrer l'existence d'une transmission interhumaine limitée ». Après 41 cas de Covid en quinze jours. Comme les cas se multiplient courant janvier – au Japon, aux États-Unis, en France –, l'OMS convoque des comités d'urgence, part à Wuhan, bouge dans tous les sens pour finalement lancer des tutos et propose des formations au monde sur le thème : dépistage massif.

Que font alors les pays ? Nous, en France, on en est toujours à se demander où on pourrait bien trouver des masques, du gel et des soignants, on est à des années-lumière d'une organisation cohérente, même partielle.

Mi-février, le directeur de l'OMS tape enfin du poing sur la table en adressant trois demandes à la communauté internationale : « de saisir l'occasion pour intensifier la préparation, d'adopter une

approche qui mobilise l'ensemble des pouvoirs publics et de se laisser guider par la solidarité et non la stigmatisation ». Il fait également part de son inquiétude devant le « manque d'empressement de la communauté internationale à financer la riposte ». L'Organisation sort enfin du coma. Mais trop tard.

Jusqu'à début mars, elle martèle qu'il faut protéger, dépister, isoler, traiter : « Nous ne le répéterons jamais assez fort, ni assez clairement ni assez souvent : tous les pays peuvent encore modifier le cours de cette pandémie s'ils détectent, dépistent, traitent, isolent, retracent les cas et mobilisent leurs populations pour la riposte. » Mais le monde continue de s'en foutre. La France en tête : aucun de nos ministres ne parle plus de l'OMS. Pire : les décisions gouvernementales vont à l'encontre des préconisations, puisque Sibeth Ndiaye, porte-parole du gouvernement, explique en direct à la télévision que le masque ne sert à rien. Nous, on est en pénurie de tout. À la place, on applaudit les soignants.

À partir du mois de juin, l'OMS change de tactique : puisque chaque pays n'en fait qu'à sa tête, elle décide d'assurer elle-même son auto-promotion. Terminées, les recommandations que personne ne suit, place à l'auto-congratulation !

Elle continue pourtant de tenter de jouer le rôle que lui a assigné l'ONU : le 22 juillet, l'OMS et les Nations unies lancent « le Covid-19 Law Lab », base de données sur les lois adoptées dans plus de 190 pays pour faire face à la pandémie. L'objectif est de veiller à ce que les lois protègent la santé et le bien-être, tout en respectant les droits humains. Parfait sur le papier. Vu le nombre de ministres aujourd'hui poursuivis, l'existence même de cette base de données est une insulte et à l'Organisation et à sa raison d'être.

Après avoir, pendant des mois, supplié, exigé, imploré, demandé, invité, invectivé, prié les pays d'agir comme elle le suggérait, visiblement lassée d'être considérée comme accessoire par les États membres, l'Organisation cherche à exister de nouveau sur la scène internationale en lançant, à l'été 2020, des initiatives de santé publique qui n'ont rien à voir avec le Covid : journée mondiale de ceci, année internationale de cela. Elle lance aussi la campagne « We Are #InThisTogether » « qui vise à promouvoir la collaboration et le respect de cinq mesures clés pour lutter contre le Covid-19 [se laver les mains, porter un masque, tousser en toute sécurité...] ».

Comment cet organisme de renommée mondiale, censé être respectable et respecté, regroupant 194 États membres, avec un budget de 5,62 milliards de dollars – dont 50 % sont financés par des contributions des États membres –, dont le but est d'amener « tous les peuples [...] au niveau de santé le plus élevé possible », est-il devenu une vulgaire agence d'auto-promotion ?

On finit par lui proposer de donner son avis sur les vaccins en préparation. Le 16 novembre 2020, tous les chefs d'État misent sur le vaccin, jurent leurs grands dieux que ce sera LA réponse, la seule – l'unique ! – qui terrassera le virus. Or l'OMS déclare le même jour, par la voix de son directeur : «

Un vaccin ne permettra pas à lui seul de mettre un terme à la pandémie. » Une déclaration incroyable de lucidité !

Pas plus cette fois que les autres, les chefs d'États membres de l'OMS ne relayeront ces propos.

Depuis, l'OMS sort parfois une tête de son tombeau, pour déclarer notamment, comme en janvier 2021, que le monde est « au bord d'un échec moral catastrophique », ou encore : « S'il [le rappel dénommé Booster] doit être utilisé, c'est mieux de se concentrer sur les groupes à risque de faire des formes graves de la maladie et de mourir, plutôt que, comme on peut le voir, certains pays qui donnent des boosters pour tuer des enfants [sic], ce qui n'est pas correct. » Cette allocution a eu un écho retentissant chez ceux qu'on appelle « les complotistes », puisque le directeur de l'OMS avouait lui-même que le vaccin pouvait tuer des enfants ! Le service de presse de l'Organisation s'est empressé de rattraper la gaffe en expliquant : « Le patron de l'OMS, s'exprimant en anglais, a

buté sur la première syllabe du mot children (enfants) qui est alors devenu... kill (tuer), juste avant d'enchaîner sur children. » Ce qui a donné, à l'oral « pour tuer les enfants », au lieu de « pour les enfants »...

Ainsi naquit, vécut et meurt l'OMS dans une indifférence mondiale assumée.

QUESTION 7

Le président s'est-il arrogé les pleins pouvoirs ?

Dès le début de l'épidémie, Emmanuel Macron s'est mis hors la loi des conventions internationales. Il existe en effet, au-dessus des lois françaises – dictées par le président de la République, et que nous devons, nous, le peuple, respecter – d'autres lois auxquelles nous devons nous plier avant même d'obéir à la législation de notre pays. Y compris le président. La France a en effet signé le 4 novembre 1950, comme 46 autres États, la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, qui doit être respectée par les pays signataires.

Sans jamais l'avouer, Emmanuel Macron applique l'article 16 de la Constitution française, qui dit qu'on peut suspendre l'exécution des engagements internationaux de la France pour protéger la nation d'un péril très grave. En clair : que le président est autorisé à prendre les pleins pouvoirs. Mais Emmanuel Macron, malin, n'a pas utilisé l'article 16. Il aurait dû pour cela justifier son choix, et donc annoncer au peuple qu'il court un danger si grave, telle une guerre, que l'article s'impose. Comme nous n'étions pas en guerre – contrairement à ce qu'a répété en boucle le gouvernement – et que l'épidémie en question n'est pas la « peste noire », l'annonce était trop risquée pour le président. **Il est à noter qu'au 4 juillet 2022 la mortalité du Covid en France est de 2 172 décès par million d'habitants, soit 0,002 %.**

En revanche, il a édicté un décret pour déclarer l'état d'urgence sanitaire, régime juridique exceptionnel créé par lui en 2020, et déclaré « en cas de catastrophe sanitaire mettant en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population ». Ce qui revient strictement au même.

Sachez que la définition d'une catastrophe sanitaire n'existe pas. Est-ce qu'une maladie telle que le Covid-19 est une catastrophe sanitaire ? Est-ce que 99,99 % d'une population survivant à un virus est une catastrophe sanitaire ? Est-ce que 2 % de personnes hospitalisées dans des hôpitaux – certes, au bord d'exploser et gérés en dépit du bon sens – mais est-ce une crise insurmontable ? Non ! Sauf pour Emmanuel Macron : « Nous sommes en guerre », martèle-t-il à la population retranchée devant sa télévision.

L'état d'urgence sanitaire a permis à notre gouvernant en chef d'étendre ses pouvoirs comme jamais auparavant dans notre histoire : Emmanuel Macron a dirigé la France en multipliant les arrêtés, comme autant de décisions liberticides envers le peuple français : atteinte à la liberté de réunion et de manifestation (arrêté du 4 mars 2020), à la liberté de prescription pour les médecins (arrêté du 13 janvier 2020) et à la liberté de culte (décret du 23 mars 2020), au motif unique du Covid.

Notre grand homme s'est octroyé de surcroît le droit de légiférer par ordonnances, c'est-à-dire sans demander l'avis de personne ! Il a décidé seul des trois confinements, des couvre-feux, et de l'état d'urgence permanent. Or, par une décision du 15 mars 2022, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé le confinement suisse illégal. Comme ce qui est décidé pour un des pays signataires vaut pour tous, le confinement en France l'était aussi.

Il n'a pas commis la même erreur deux fois : il n'a jamais rendu obligatoire la vaccination contre le Covid-19, parce qu'il savait que la Convention européenne le lui interdisait et qu'il serait condamné par la Cour européenne des droits de l'homme. C'est l'arrêt Vavříčka : en République tchèque, un

père, qui ne voulait pas faire vacciner ses enfants, est allé défendre ses idées jusque devant la Cour européenne. La Cour lui a donné raison, estimant que « l'obligation légale de vaccination, en tant qu'intervention médicale non volontaire, constitue une ingérence dans l'exercice du droit au respect de la vie privée protégé par l'article 8 § 1 de la Convention ». Donc, plutôt que de faire passer une loi qui aurait nécessité l'autorisation des institutions de la République, il a promulgué un décret. Car la loi sur l'état d'urgence sanitaire qu'il a lui-même créée lui donne tous les droits.

Puisque beaucoup de décisions très contestables sont prises, avec l'appui du Conseil constitutionnel, sans provoquer de révolution, pourquoi s'en priver ? Les produits appelés par les autorités « vaccins » sont des médicaments en réalité toujours en phase expérimentale.

En tant que médecin, je veux d'ailleurs attirer l'attention sur un autre scandale qu'a permis le Covid au sujet des droits du patient et qui est d'une extrême gravité : un seul parent doit désormais donner son autorisation pour vacciner son enfant. Jusque-là, toute décision médicale était soumise à l'autorisation des deux parents.

Résultat ? Les conflits familiaux se sont multipliés !

Il a enfin contourné la loi européenne de la même façon concernant le passe sanitaire : n'ayant pas le droit de le rendre obligatoire – ce serait une discrimination affichée –, il a fait en sorte que sans, les Français n'aient plus le droit d'aller au restaurant, dans les bars, au théâtre, au cinéma, dans les parcs d'attractions, dans les transports, etc. Stratagème redoutable puisqu'il revient, de façon déguisée, à rendre la vaccination obligatoire. Et révolution juridique dramatique : Diane Protat, amie mais surtout avocate hors pair, m'a confié que c'est la première fois qu'on sanctionnait une partie de la population, qu'on effaçait finalement les gens socialement, sans procès. La première fois aussi que cet autoritarisme ne provoquait aucune réaction...

QUESTION 9

Votre bilan du passe sanitaire ?

Le passe sanitaire a été rendu obligatoire le 9 août 2021, suivi du 24 janvier 2022 par le passe vaccinal. La différence ? Le passe vaccinal n'est réservé qu'aux seuls vaccinés, le test négatif de moins de vingt-quatre heures n'étant plus autorisé, portant atteinte à l'égalité des citoyens et les privant de leurs droits fondamentaux. Je ne reviendrai pas sur les interdictions liberticides qu'il englobe, ni sur ce qu'il est vraiment : une façon grossièrement détournée de forcer les non-vaccinés à le devenir, sous peine de vivre au rabais.

Encore moins sur son efficacité : le citoyen privé de ses droits fondamentaux devra croire sur parole le gouvernement, parce que, à part le rapport intitulé « L'impact des passes sanitaires sur le taux de vaccination, la santé et l'économie » dont nous avons vu à quel point il pouvait être sujet à caution, on a autant de preuves que ça fonctionne que de l'existence des licornes ! La Commission nationale de l'informatique et des libertés a d'ailleurs adressé un quatrième avis au Parlement sur les conditions de mise en œuvre des dispositifs contre le Covid, le 30 novembre 2021 : « La CNIL attire de nouveau l'attention du gouvernement sur la nécessité, plus de dix-huit mois après le début de l'épidémie, de produire des éléments permettant d'évaluer pleinement l'efficacité des fichiers et dispositifs mis en œuvre. » Le gouvernement n'a jamais donné suite à cette demande.

Le passe vaccinal a été suspendu le 14 mars 2022, mais pas le passe sanitaire dans les établissements de santé, les maisons de retraite et les établissements accueillant des personnes en situation de handicap. Il reste cependant telle une épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes jusqu'à la fin de la loi d'urgence sanitaire prévue le 31 juillet 2022.

Voyant arriver la date fatidique, le gouvernement, par la voix d'Élisabeth Borne, nouvelle Première

ministre, a présenté le jeudi 30 juin aux présidents des groupes parlementaires un avant-projet de loi sanitaire visant à maintenir « un dispositif de veille et de sécurité sanitaire » jusqu'en mars 2023 ! Le 2 juillet 2022, interrogée sur le plateau de « Dimanche en politique », la présidente de l'Assemblée nationale Yaël Braun-Pivet essaie d'éteindre l'incendie en assurant que le retour du passe vaccinal ou sanitaire, tout comme l'obligation de porter le masque, n'était pas sur la table pour l'Hexagone, mais éventuellement pour nos compatriotes ultramarins, en Corse et dans les départements et territoires d'outre-mer « à compter du 1er août 2022 et jusqu'au 31 mars 2023 ». Cet avant-projet de loi « a été transmis au Conseil d'État ces derniers jours » et « fera l'objet de discussions, avant sa présentation en conseil des ministres, avec les forces politiques, comme nous l'avons toujours fait », précise le ministère de la Santé.

Comment peut-on croire sur parole un gouvernement qui a dit sans ciller tout et son contraire depuis trois ans, et notamment que le passe sanitaire ne serait jamais obligatoire ? Et pour quelle utilité ? Aucune étude, aucun chiffre n'a prouvé que cette mesure, quelle que soit sa forme, était une arme décisive pour lutter contre le Covid, alors que la France est déjà jusqu'au cou dans la septième vague de contamination du virus.

Finalement, le gouvernement de Mme Borne, ne disposant que d'une majorité relative, n'a pu imposer à nouveau le passe sanitaire !

QUESTION 14

Au fait, nous a-t-on tout dit sur les vaccins ?

Olivier Véran, toujours lui, lors d'une conférence de presse à Villeneuve-la-Garenne, dans les Hauts-de-Seine, dénonce, le 2 juillet 2021 : « Parmi les fake news qu'on entend, il y aurait celle qui consiste à dire que le vaccin serait encore en cours d'expérimentation, c'est absolument faux. La phase 3 est terminée depuis des mois, elle est validée. Trois milliards d'injections ont été réalisés sur la planète Terre, les choses se déroulent au mieux, vous pouvez y aller, il n'y a aucune inquiétude à avoir. »

Énorme contre-vérité du ministre de la Santé : aucun des quatre vaccins autorisés par l'Europe n'a achevé les phases d'expérimentation. Le Monde publie le 8 juillet 2021 : « Il est vrai que les essais de phase 3 sont toujours en cours. [...] À l'heure actuelle, la fin des essais est fixée au 27 octobre 2022 pour Moderna, et au 2 mai 2023 pour Pfizer. » Réponse du ministre : « Joint par Le Monde, le ministère de la Santé assure que les propos du ministre ne sont pas “contradictoire par rapport à ce que dit Pfizer”. » Ah oui ? Expliquez-moi ça, parce que soit une phase est terminée, soit elle ne l'est pas... non ?

Même constat pour tous les autres vaccins : **d'après les données du site ClinicalTrials.gov du National Institutes of Health des États-Unis, la date de fin de l'étude clinique (phases 1, 2 et 3) estimée pour le vaccin de Moderna est le 27 octobre 2022, le 2 janvier 2023 pour le vaccin Janssen, le 8 février 2024 pour le vaccin Comirnaty Pfizer/BioNTech et le 14 février 2023 pour le vaccin AstraZeneca.**

Une autre information censée nous rassurer mais qui devrait nous inquiéter est délivrée par le gouvernement lui-même, sur le site www.gouvernement.fr : la procédure concernant la mise sur le marché du vaccin contre le Covid-19, immuable et très codifiée, censée éviter toute précipitation et donc mise en danger des patients, a été accélérée : « Étant donné le contexte, cet examen approfondi [éplucher les milliers de pages de données sur l'efficacité, la sécurité et la qualité des vaccins] est réalisé en continu au fur et à mesure que les résultats des études sont disponibles, ce qui permet de

réduire les délais. **Moins de trois mois ont ainsi été nécessaires aux premiers vaccins contre le Covid-19 pour obtenir une AMM2.** »

Comment croire ensuite Olivier Véran, sur BFMTV-RMC, le 13 juillet 2021, quand il affirme : « Vous réduisez par 12 le risque de contamination [...], par 20 le risque de faire une forme grave » grâce au vaccin. Un rapport de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, la DREES, de décembre 2021, explique quant à lui que « l'analyse étendue aux données plus récentes (du 1er février au 14 novembre) révèle une très nette diminution de l'efficacité vaccinale (parcours complet) contre les formes symptomatiques dans le temps, qui descend à 57 % chez les 50 ans ou plus six mois après la complétude du parcours vaccinal et à 39 % chez 85 ans ou plus ». Le PDG de BioNTech lui-même, Uğur Şahin, a déclaré, dans une interview au Monde le 20 décembre 2021 : « Les données préliminaires en provenance du Royaume-Uni pointaient une efficacité d'environ 70 % après la troisième dose et d'environ 20 % à 40 % après la deuxième dose. »

Le gouvernement nous a aussi dit que les vaccins étaient bien moins dangereux que le virus lui-même. Vraiment ? Alain Fischer alias « Monsieur Vaccin » du gouvernement, le 18 janvier 2021 sur RTL : « Il faut bien avoir conscience que c'est inéluctable, chaque jour il y a de très nombreux décès dans les maisons de retraite et dans les Ehpad, en France spécifiquement, de l'ordre de 400 [...] donc lorsqu'il y a des éléments de décès qui surviennent dans la journée qui suit une vaccination, ils pourraient en théorie être dus à la vaccination, mais ils ont une beaucoup plus grande probabilité d'être dus à l'évolution naturelle de la vie et des maladies que présentent ces gens. » **Donc les personnes âgées vaccinées contre le Covid survivent au virus grâce au vaccin. En revanche, celles qui meurent après avoir été vaccinées décèdent d'une autre pathologie non liée au vaccin. Donc pas du vaccin. Ou comment prendre les Français pour des idiots.**

QUESTION 15

L'hydroxychloroquine, qu'est-ce que ça vaut ?

Depuis l'interdiction pure et simple d'utilisation de la molécule par les médecins de ville décrétée par le ministre de la Santé sur la base d'une étude frauduleuse publiée dans le journal médical international, The Lancet, exit l'hydroxychloroquine : on ne l'administre pas, on n'en parle pas non plus. Seul Didier Raoult m'a accompagné pour continuer un temps à intervenir sur les plateaux de télévision dire : « Ma potion, c'est pas du bidon ! »

En revanche, depuis que l'hystérie collective dans laquelle le traitement avait plongé la population entière est retombée – tout le monde était devenu spécialiste de la question ! –, de nombreuses études ont été faites sur l'hydroxychloroquine. Je n'ai jamais eu l'ombre d'un doute sur le fait que le traitement fonctionne, pas plus il y a trois ans qu'aujourd'hui, mais vous n'êtes pas obligés de me croire sur parole. **Vous pouvez consulter les études parmi les plus sérieuses, publiées dans de grandes revues scientifiques ou des hôpitaux réputés, pour juger sur pièces.**

Que vous apprendront-elles ? Rien sur l'efficacité réelle de l'hydroxychloroquine, puisqu'elles disent tout et son contraire. Le 9 avril 2020, l'IHU de Marseille – l'équipe du professeur Raoult – donne les résultats d'une étude faite dans ses murs. 1 061 patients, tous covidés, sont traités pendant au moins trois jours avec hydroxychloroquine et azithromycine. 973 sont guéris en dix jours, certains sont toujours infectés mais tous ne seront pas transférés dans des unités de soins intensifs, 5 (âgés de 74 à 95 ans, dans un état clinique initial grave et prenant des médicaments, notamment

contre l'hypertension) mourront. À ce jour, dit l'étude, « 98 % des patients suivis ont donc été guéris ».

Un mois plus tard, le 5 juin 2020 : l'essai clinique Recovery, principal essai clinique par son ampleur – 11 000 patients de 1 à 109 ans dans 175 hôpitaux britanniques – et par sa durée – de mars à juin 2020 –, rend ses conclusions : « l'hydroxychloroquine ne montre pas d'effet bénéfique pour les malades du Covid-19 ». « Il ne s'agit pas d'un traitement contre le Covid-19. Ça ne marche pas, déclare le codirigeant de l'essai [...], nous pouvons cesser d'utiliser un traitement qui se révèle inutile. » Mais patatras, **on découvre que les médecins responsables de l'étude Recovery ont utilisé des doses énormes d'hydroxychloroquine, bien supérieures aux doses autorisées chez l'homme, très proches de la dose mortelle.** On se demande comment un comité d'éthique qui a pour mission d'évaluer en amont les projets d'essais médicaux a pu laisser passer un tel dosage ! Avec quelques collègues, nous avons d'ailleurs publié fin 2020 une lettre dans le New England Journal of Medicine, l'un des premiers journaux médicaux du monde, pour dénoncer l'exposition de malades « volontaires » à des doses toxiques (...) de médicaments.

Le 26 août 2020, une méta-analyse, soit une étude regroupant les résultats de plusieurs autres, vingt-neuf ici, par des chercheurs de l'Inserm, de l'université de Lausanne et de celle de Neuchâtel paraît dans le Clinical Microbiology and Infection, le journal officiel de la Société européenne de microbiologie clinique et de maladies infectieuses. L'étude conclut : « L'hydroxychloroquine seule n'a pas été associée à une réduction de la mortalité chez les patients hospitalisés Covid-19, mais l'association d'hydroxychloroquine et d'azithromycine a augmenté de manière significative la mortalité. » **Avec quelques collègues, nous avons publié une étude scientifique pour démontrer que cette « méta-analyse » n'avait pas pris en compte toutes les études publiées sur le sujet, notamment celles démontrant l'efficacité de l'hydroxychloroquine.**

Le 6 avril 2021, soit près de neuf mois plus tard, la revue International Immunopharmacology publie une étude réalisée en Iran sur 28 759 adultes non hospitalisés, souffrant d'une forme légère du Covid entre trois et sept jours après le début des symptômes. 7 295 patients sont traités par hydroxychloroquine. Six mois plus tard, l'étude rapporte un taux d'hospitalisation inférieur de 38 % dans le groupe traité par la molécule par rapport au groupe contrôle, celui qui ne l'a pas reçue, et un taux de décès inférieur de 70 %.

Je n'ai jamais douté de l'efficacité de l'hydroxychloroquine même si, c'est vrai, elle passe pour un traitement précoce. Que, suite à une étude chinoise randomisée (étude comparative entre des patients traités et non traités, avec tirage au sort), et à l'expérience de Marseille, nous l'avions largement utilisée avec mon équipe à l'hôpital de Garches au début de l'épidémie en 2020. Nous avons publié les résultats : Garches et l'IHU de Marseille avaient les taux de mortalité les plus faibles de France ! J'ai défendu la potion de mon confrère Didier Raoult avec, je crois, une certaine ténacité en expliquant que l'hydroxychloroquine fonctionnait. Cela m'a valu **le doux nom de charlatan ! Mais ce titre, octroyé par des incompetents, a pour moi une grande valeur honorifique. Tous les pays du monde qui ont largement utilisé la chloroquine, l'hydroxychloroquine – la Turquie, Israël, le Maroc, l'Inde... – puis l'ivermectine ont fait reculer l'épidémie. Ce que je cherche à montrer, c'est que, sur ce sujet, les experts ont dit tout et leur contraire.**

Pour finir de vous convaincre, voici une dernière étude, parue dans l'Asian Journal of Medicine and Health le 15 août 2020. Elle est réalisée par neuf Français et un Belge. Voilà maintenant ce que les chercheurs concluent : « **Une large utilisation de l'hydroxychloroquine est fortement associée à un très faible taux d'accidents de trottinette à la fois dans le temps (2020 versus 2019) et dans l'espace (Marseille, Bouches-du-Rhône versus le reste de la France). De plus, les résultats de**

notre étude randomisée rétrospective prouvent sans aucun doute que l'utilisation prophylactique d'une combinaison hydroxychloroquine plus azithromycine a aidé à prévenir l'accident de trottinette. »

Cette étude a vraiment fait l'objet d'une publication dans une revue scientifique. C'était, vous l'avez compris, un canular de la part des auteurs, pour prouver qu'une étude publiée n'est pas forcément bien faite. Ce qui ne m'empêche pas, pour ma part, après avoir analysé leurs méthodes et lu leurs résultats, d'être entièrement d'accord avec leur conseil : il s'agit d'un bon moyen pour prévenir les accidents de trottinette dans le monde !

QUESTION 18

Après trois ans de pandémie, peut-on considérer que les laboratoires sont dignes de confiance ?

Comme le gouvernement français n'a jamais autorisé les traitements contre le Covid, il lui fallait des vaccins. Et vite ! **Les laboratoires ont donc eu les coudées franches pour faire tout et n'importe quoi. Par exemple, les seules études sur lesquelles les États se sont fondés pour valider les produits que l'Europe a autorisé à nous faire injecter sont celles réalisées par les laboratoires eux-mêmes.** Aucune enquête, aucun test indépendant n'a été fait pour savoir si le produit était fiable. Et non seulement les seuls tests effectués sur les vaccins sont ceux des laboratoires, mais ils sont aussi, d'après certains salariés des laboratoires impliqués, souvent mal exécutés : données falsifiées, mauvais étiquetage des vaccins durant la phase de test, mauvaise conservation des produits, mauvais suivi des personnes tests.

Le suivi calamiteux de ces dernières par Pfizer a fait scandale outre-Manche. **Un collectif de médecins s'est associé à la Chambre des lords, l'organe qui examine les lois, pour publier une tribune le 3 décembre 2021 dans le BMJ2 et accuse le géant pharmaceutique de fraude. En France ? Aucun organe de presse national, aucun homme politique n'a, à ma connaissance, réagi à cette information capitale.**

Comme chaque fois qu'est remise en cause l'exemplarité des laboratoires pharmaceutiques, j'entends déjà crier aux « illuminés », aux « complotistes », aux « antivax ». Admettons. Qui douterait en revanche de la parole de Christine Cotton, biostatisticienne de renom, une des experts que l'OPECST, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, choisie pour avoir un éclairage sur les effets secondaires des vaccins contre le Covid le 30 mars 2022 ? Cette éminente spécialiste reconnue par ses pairs affirme, dans les colonnes de France Soir, le 7 février 2022, que **les résultats annoncés par Pfizer ne peuvent être considérés comme « fiables » et « intègres » au regard des bonnes pratiques cliniques** – ce que conteste l'entreprise – et demande donc la suspension en urgence de toute vaccination par Comirnaty. **Il reste que le secteur est riche en polémiques, les laboratoires étant coutumiers de ces pratiques contestées et... contestables.**

En France ? Aucun organe de presse national, aucun homme politique n'a, à ma connaissance, réagi à cette information capitale.

Car avant tout, avant même les résultats frauduleux, les essais bâclés ou falsifiés, **les laboratoires sont des entreprises privées, dont le but est de gagner de l'argent avec les produits qu'ils fabriquent.** Comment entendre les propos de Stéphane Bancel, PDG de Moderna, dans Le Figaro, le 1er décembre 2021 : « Malheureusement, ce virus ne va pas disparaître et nous allons devoir apprendre à vivre avec, comme nous l'avons fait avec la grippe. Des rappels annuels seront

nécessaires. [...] Notre stratégie est de développer un rappel annuel unique qui contienne tous les virus respiratoires. » Moderna, et les laboratoires en général, a tout à gagner à ce que le virus s'installe dans nos vies, ce qui ne les empêche pas d'être des acteurs clés de la santé publique. Enfin, c'est souvent dans les pages justice qu'on trouve le plus d'informations sur les firmes pharmaceutiques qui nous ont fourni les vaccins. Et les nouvelles ne sont pas bonnes.

Chacune de ces firmes a son lot d'affaires. Prenons **Pfizer, groupe pharmaceutique qui fournit le plus grand nombre de doses de vaccins en Europe. Associé à BioNTech – qui pour le moment passe à travers les gouttes – pour mettre au point son vaccin, le laboratoire est loin d'être un modèle de vertu.**

Il a dû faire face à soixante-quatorze affaires, qui en disent long sur la moralité du groupe et lui ont coûté des milliards de dollars d'indemnisations : en 2009, la firme a versé 75 millions de dollars au Nigeria pour mettre fin à une procédure concernant des essais thérapeutiques non autorisés ayant entraîné la mort de onze enfants ; 2,3 milliards de dollars, la même année, aux autorités américaines, qui l'ont accusé d'avoir fait la promotion abusive de plusieurs médicaments, dont le Bextra, molécule contre l'arthrite interdite depuis sa création par la FDA, l'autorité américaine de mise sur le marché, parce qu'elle causait des problèmes cardiovasculaires.

Plusieurs millions aussi à Becky McClain, en mars 2010, salariée qui accusait Pfizer de ne pas avoir mis en œuvre les mesures de sécurité nécessaires pour protéger son personnel après avoir été infectée par un virus développé par le laboratoire ; 107 millions de dollars d'amendes, en 2016, au Royaume-Uni pour avoir, quatre ans plus tôt, augmenté le coût d'un médicament antiépileptique, l'Epanutin, de plus de 2 600 %, sans raison valable, à part l'envie de faire de l'argent à tout prix ; 60 millions de dollars en 2012 pour avoir payé des pots-de-vin à des médecins et à des représentants de gouvernement en Chine, en Tchéquie, en Serbie, en Bulgarie, en Croatie, en Italie, en Russie et aux Kazakhstan .

Le laboratoire américain **Johnson & Johnson n'a rien à envier à son acolyte puisqu'il a été mouillé jusqu'à présent dans plusieurs scandales, et non des moindres, notamment le Tyrenol, contaminé au cyanure ; le Risperdal ; du talc à l'amiante. Mais surtout, Johnson & Johnson a été condamné à verser 572 millions de dollars dans l'énorme scandale des opiacés, impliquant plusieurs laboratoires aux États-Unis : le chiffre contesté par la firme de 500 000 morts par overdose d'antidouleurs addictifs a ainsi été avancé.**

Moderna ne fait l'objet quant à lui d'aucune poursuite, d'aucune condamnation. Mais avant de mettre sur le marché son vaccin anti-Covid, le laboratoire a affirmé qu'il n'y avait aucun effet indésirable grave ni aucune réaction sévère à l'injection. Malheureusement pour lui – et pour nous ! –, plusieurs pays européens ont recueilli dès les premiers mois plus de 140 000 rapports de femmes qui disent avoir remarqué un changement dans leurs cycles menstruels après injection. Autre caillou dans la chaussure de la firme : Moderna a reçu 4,1 milliards de dollars pour la recherche et la fourniture dans les meilleurs délais de doses de vaccin aux pays pauvres. Or il a fallu attendre mai 2021, soit six mois après l'autorisation de mise sur le marché de l'Agence américaine du médicament, pour que le laboratoire envoie des vaccins aux pays concernés, et à hauteur de seulement 34 millions de doses – lui qui espérait pouvoir fournir entre 800 millions et 1 milliard de doses en 2021 et 3 milliards en 2022.

Passons enfin à **AstraZeneca, soupçonné, en 2013, d'avoir acheté des médecins et des responsables chinois en leur offrant des voyages. En 2016, le laboratoire est condamné à payer une amende de 6 millions de dollars, pour les mêmes faits de corruption, mais en Russie cette**

fois. En 2018, le même scénario se serait produit, cette fois en Irak, d'après le Serious Fraud Office¹⁰. Le bureau d'enquête anglais soupçonne AstraZeneca – qui s'en défend – d'avoir fourni gratuitement au gouvernement irakien des médicaments et du matériel pharmaceutique, sachant qu'ils seraient ensuite revendus au marché noir pour financer notamment des attaques terroristes.

Au-delà de ces affaires, il y a la question des vaccins eux-mêmes : a-t-on le droit de débattre de leur efficacité sans être sanctionné ou poursuivi en justice ou par le tribunal – des experts – qui détiennent la vérité ? **Car c'est un fait que chacun de nous a pu constater : ces vaccins n'empêchent pas d'être contaminés, ou de développer la maladie.** Au contraire, les données de plusieurs pays montrent que ce sont les vaccinés qui font le plus de formes graves et qui décèdent le plus. Comment les autorités de nombreux pays ont-elles pu néanmoins accepter que l'on évalue un nouveau vaccin en quelques mois, sans avoir toutes les données en matière de toxicité ?

Normalement, pour un vaccin « classique », il faut de longues années d'études avant d'autoriser la commercialisation.

Or ici, il s'agit de techniques totalement nouvelles dans le monde de la vaccinologie (ARN messenger), ce qui devrait demander encore plus de recul. Et lorsqu'un nouveau vaccin est commercialisé, il faut attendre encore dix ans avant que l'on puisse le proposer à la femme enceinte. Même Olivier Véran avait déclaré publiquement qu'on ne vaccinerait pas les femmes enceintes. Or, quelques mois plus tard, il le faisait personnellement et publiquement avec une collègue députée enceinte. Le ministre portait le masque lors de l'inoculation, mais je l'ai reconnu ! **De plus, c'est maintenant de notoriété publique, notamment grâce à un article du British Medical Journal, que des parties d'études sur les vaccins ont été truquées.**

QUESTION 25

Qui est Andrew Hill et en quoi est-il un contre-exemple en ces temps de crise sanitaire ?

Laissez-moi vous conter l'histoire hallucinante d'un scientifique qui, face aux pressions et aux enjeux financiers, s'est renié, enterrant au passage un traitement potentiellement très efficace contre le Covid.

Fin 2020, Andrew Hill, chercheur principal au département de pharmacologie et de thérapeutique de l'université de Liverpool, est invité à s'exprimer au sein de sa faculté sur les traitements possibles contre le Covid. Il est par ailleurs conseiller pour la Fondation Bill-et-Melinda-Gates, et chargé par l'OMS d'une mission d'évaluation sur la pertinence éventuelle de l'ivermectine en traitement du Covid. **Son propos est un éloge de ce médicament : les résultats de son étude affichent une diminution de mortalité allant jusqu'à 75 % sous ivermectine.**

Le 6 janvier 2021, Hill défend ses résultats devant la commission du NIH Covid-19 Treatment Guidelines Panel². Il réaffirme que l'ivermectine est efficace contre le Covid, défend ses conclusions avec entrain. Il est censé publier son rapport à l'OMS en mars 2021.

Mais, dans les jours qui suivent, le chercheur devient plus hésitant dans ses propos quand on l'interroge, fuyant à la moindre question, avant de se dédire : non, l'ivermectine ne peut être finalement considérée comme une thérapeutique fiable du Covid, explique-t-il, et il faudra bien d'autres études pour savoir si ce traitement peut ou non fonctionner. D'un coup, il ne croit plus du tout à cette molécule qu'il présentait comme miraculeuse quelques jours avant.

C'en est trop pour le docteur Tess Lawrie, fondatrice de l'Evidence Based Medical Consultancy, une entreprise anglaise indépendante de recherche médicale. Elle décide de s'entretenir avec Andrew Hill et enregistre la conversation. **Le 18 janvier 2021, par visioconférence, Hill avoue**

avoir changé les conclusions de son rapport sur l'ivermectine sous la pression de son sponsor, UNITAID, une organisation internationale d'achats de médicaments, soutenue par les lobbies des vaccins, notamment la Fondation Bill-et-Melinda-Gates. Son article disait initialement : « L'ivermectine a permis de réduire significativement la durée d'hospitalisation, plus courte que celle du groupe témoin. » Mais une conclusion a été ajoutée au texte : « De nombreuses études incluses n'avaient pas encore été publiées ou revues par des pairs. Les méta-analyses sont sujettes à des problèmes de confusion. En outre, les normes de soins variaient considérablement d'un essai à l'autre, et la dose d'ivermectine et la durée du traitement étaient hétérogènes. L'ivermectine doit être validée dans des essais de plus grande envergure, randomisés et contrôlés. » Hill avoue avoir cédé à Big Pharma par lâcheté, étant « dans une position très sensible ». **Il a aussi cédé aux sirènes de l'argent, puisque l'université de Liverpool a touché 40 millions de dollars en échange de cet étrange rapport.**

Voici pour se faire une opinion la transcription de la discussion entre les deux médecins :

Dr Andrew Hill – Je pense que je suis dans une position très délicate ici.

Dr Tess Lawrie – Beaucoup de gens sont dans des positions délicates ; ils sont à l'hôpital, dans des unités de soins intensifs en train de mourir, et ils ont besoin de ce médicament. C'est ce que je ne comprends pas, vous savez, parce que vous n'êtes pas un clinicien. Vous ne voyez pas des gens mourir tous les jours. Et ce médicament prévient 80 % des décès. Donc 80 % des personnes qui meurent aujourd'hui ne devraient pas mourir puisqu'il y a l'ivermectine.

Dr Hill – Le NIH [Institut américain de la santé] n'accepterait pas de recommander l'ivermectine.

Dr Lawrie – Oui, parce que le NIH appartient au lobby des vaccins... C'est une mauvaise recherche. Donc, à ce stade, je suis vraiment, vraiment inquiète pour vous.

Dr Hill – Oui. Je veux dire, c'est une situation difficile.

Dr Lawrie – Non, vous pourriez être dans une situation difficile. Je ne le suis pas parce que je n'ai pas de financeur. Je peux dire la vérité... Comment pouvez-vous délibérément essayer de foutre le bordel... vous savez ? Alors, combien de temps allez-vous laisser les gens mourir inutilement ? Ça dépend de vous ? Quel délai avez-vous prévu pour cela, sinon ?

Dr Hill – Eh bien, je pense... je pense que cela relève de l'OMS et du NIH, de la FDA [Food & Drug Administration] et de l'EMA [Agence européenne pour l'évaluation des médicaments]. Et ils décideront quand ils jugeront que trop, c'est trop.

Dr Lawrie – Vous préférez risquer la vie de nombreuses personnes. Vous savez que si vous et moi étions ensemble sur ce sujet, nous pourrions présenter un front uni et nous pourrions obtenir cela. Nous pourrions faire en sorte que ça arrive. Nous pourrions sauver des vies ; nous pourrions empêcher les gens d'être infectés. Nous pourrions empêcher les personnes âgées de mourir... Je suis médecin, et je vais sauver autant de vies que je peux. Et je vais le faire en faisant passer le message sur l'ivermectine... Malheureusement, votre travail va nuire à cela, et vous semblez être capable de supporter le fardeau de beaucoup, beaucoup de morts, ce que je ne peux pas faire. [...]

Dr Lawrie (à propos de la modification des conclusions) – Alors, qui est-ce, à UNITAID ? Qui vous donne des avis sur vos preuves ?

Dr Hill – Eh bien, ce sont les gens qui sont là-bas. Je ne...

Dr Lawrie – Pourriez-vous me donner le nom de quelqu'un à UNITAID à qui je pourrais parler, afin que je puisse partager mes preuves et espérer les convaincre de les comprendre ?

Dr Hill – Oh, je vais devoir réfléchir à quel nom vous communiquer... Mais je veux dire que c'est très difficile parce que je suis, vous savez... j'ai ce rôle où je suis censé produire ce document et

nous sommes dans un équilibre très difficile, délicat... Oui, c'est un lobby très fort...

Dr Lawrie – Alors, combien de temps pensez-vous que l'impasse va durer ?

Dr Hill – De mon côté ? Eh bien... Je pense que fin février, nous y serons dans six semaines.

Dr Lawrie – Combien de personnes meurent chaque jour ?

Dr Hill – Oh, bien sûr... Je veux dire... vous savez, quinze mille personnes par jour.

Dr Lawrie – Quinze mille personnes par jour fois six semaines... Parce qu'à ce rythme, tous les autres pays reçoivent de l'ivermectine, sauf le Royaume-Uni et les États-Unis, parce que le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Europe sont détenus par le lobby des vaccins.

Dr Hill – Mon objectif est de faire approuver le médicament et de faire tout ce que je peux pour qu'il atteigne le maximum...

Dr Lawrie – Vous ne faites pas tout ce que vous pouvez, parce que tout ce que vous pouvez impliquerait de dire aux personnes qui vous paient : « Je peux voir que cela empêche les décès. Je ne vais donc plus soutenir cette conclusion, et je vais dire la vérité. » Eh bien, vous ne serez pas approuvé de la manière dont vous avez rédigé cette conclusion. Vous vous êtes, en fait, tiré une balle dans le pied, et vous nous avez tous tiré une balle dans le pied. Tous... tous ceux qui essaient de faire quelque chose de bien. Vous l'avez en fait complètement détruit... Je ne sais pas comment vous arrivez à dormir la nuit, honnêtement.

Voilà où nous en sommes arrivés. Si je diffuse le texte de cette conversation – qui n'a plus rien de privé depuis qu'elle circule largement sur les réseaux sociaux –, c'est pour montrer les contradictions mais aussi les revirements qui désormais caractérisent les prises de position des plus grands experts.